
Petit rappel ou Astuce du mois

Octobre 2007



Modifier un fichier-session archivé ?

Il n'est pas possible de modifier un fichier-session archivé.

Un fichier-session archivé peut être utilisé en consultation (lecture) seulement. Il sert de référence pour se rappeler ce qui a été (ou sera) envoyé à EROS. Toutes les fonctions d'impressions sont toutefois permises.

Fichier-session archivé = non modifiable

Situation concrète :

Il peut arriver que juste après avoir déclenché la commande « Valider et archiver le fichier-session », vous réalisez que vous avez oublié de nous signaler une information.

⇒ Si la validation n'est pas réussie, vous avez donc la chance de pouvoir inscrire l'information voulue en même temps que vous rendez le fichier-session conforme.

⇒ Si la validation est réussie, à ce moment, vous ne pouvez plus modifier le fichier-session. Vous devez **joindre une note explicative** dans le courriel accompagnant le fichier-session à EROS.

Bonne utilisation du eFRAN !